



Le chéquier « PASS Santé Jeunes » vous permet d'accéder de façon autonome, confidentielle et gratuite à un ensemble de prestations médicales concernant la prévention et l'accès à la contraception.

Comment utiliser le chéquier PASS Santé JEUNES ?



- Les coupons sont des moyens de paiement pour toute prestation de santé relevant du chéquier PASS Santé Jeunes. Ceci vous dispense de présenter votre carte vitale et, le cas échéant, votre carte mutuelle.

- Avant toute utilisation du chéquier PASS Santé Jeunes, "Activez votre chéquier", assurez-vous que **le professionnel de santé de votre choix accepte les coupons pour le paiement de la prestation médicale.**

En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter :
04 88 73 80 00 ou pass-sante@info-maregionsud.fr

- Le chéquier PASS Santé Jeunes est valable pour l'année en cours indiquée sur les coupons. Vous pouvez renouveler votre demande de chéquier l'année suivante selon la même procédure sur passantejeunes.maregionsud.fr.

- Un montant maximum de remboursement est fixé par coupon. **Si le montant facturé est supérieur, la différence est à votre charge.**

Que contient le chéquier PASS Santé JEUNES ?

- 1 coupon « **1^{re} consultation médicale** », utilisable chez un médecin généraliste ou un spécialiste (gynécologues, pédiatres, sages-femmes et dermatologues-vénérologues).

- 1 coupon « **analyses biologiques** », utilisable dans un laboratoire de biologie médicale, **sur présentation d'une ordonnance.**

- Pour une contraception régulière :

- 1 coupon « **implant, D.I.U, diaphragme (+ gel spermicide)** », utilisable dans les pharmacies, **sur présentation d'une ordonnance.**

OU

- 4 coupons « **pilule, patch, anneau** », utilisables dans les pharmacies, **sur présentation d'une ordonnance. UN SEUL COUPON DE CONTRACEPTION PAR TRIMESTRE.**

- 1 coupon « **préservatif** », utilisable dans les pharmacies.

- 1 coupon « **2^e consultation médicale** », utilisable le cas échéant chez le professionnel de santé ayant assuré la 1^{re} consultation pour la visite de contrôle ou la pose d'un contraceptif.

Pour toute information concernant le PASS Santé Jeunes

04 88 73 80 00 ou pass-sante@info-maregionsud.fr

**Pour commander le chéquier : passantejeunes.maregionsud.fr
www.parlons-sexualites.fr du Planning familial des Bouches-du-Rhône**